

# Évolution de l'aéroport: quel avenir pour les communes voisines ?



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la Sécurité et de l'Economie  
Conférence-débat - Satigny

08.12.2016 - Page 1

# Genève aéroport: un *cordón ombilical* pour l'économie genevoise

**136** Destinations directes

**46** Pays desservis



**15,2**  
millions  
Nombre de  
passagers/an

**4500**  
Accueils  
protocolaires/an



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la Sécurité et de l'Economie

Conférence-débat - Satigny

08.12.2016 - Page 2

# Genève aéroport: un moteur pour l'emploi

**200**      **Entreprises actives sur le site**

**10 000**    **Employés sur la plateforme**

**44 000**    **Postes liés à l'activité de GA**

**0,954**     **Emplois créés pour 1000 passagers**



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la Sécurité et de l'Economie

Conférence-débat - Satigny

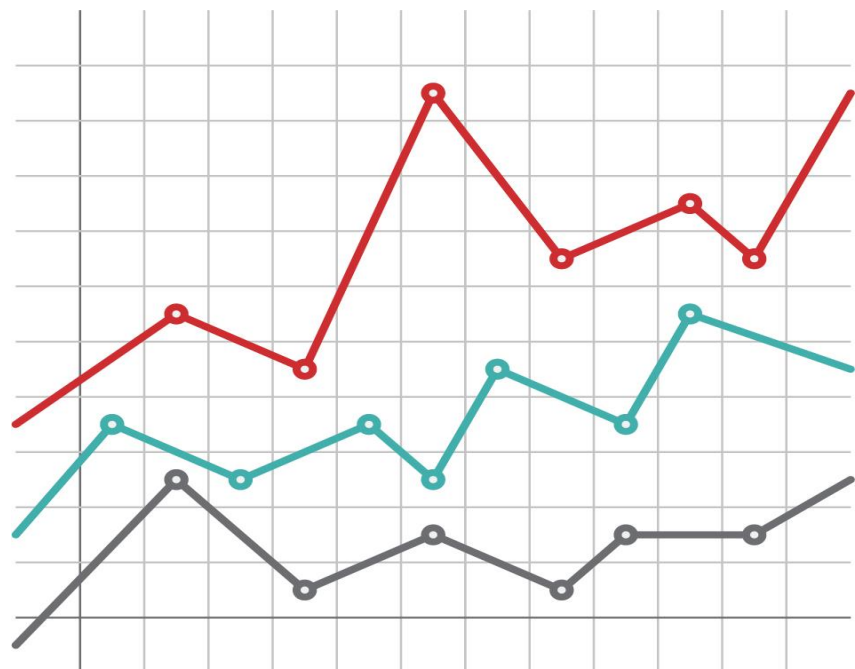
08.12.2016 - Page 3

# Genève aéroport: un acteur central pour notre développement

**450 mios** Investissements sur 5 ans

**170 mios** Contributions versés à l'Etat sur 5 ans

**7,2 mds** Valeur ajoutée pour la région





# Répartition horaire des mouvements en 2015



- De 6h à 22h : 94,8%
- De 22h à 23H : 4%
- De 23h à minuit : 1,1%
- **Couvre-feu\*** : 0,1% (sur 65 mouvements, GVA a accordé 12 dérogations)

\* De 00:29 à 6h du matin

# Prévisions de croissance (prévisions fédérales\*)

Segment de trafic	2013	2020	2030	13-30 Croissance annuelle en %
Passagers (en millions)	14.45	18.26	24.98	3,3%
Mouvements d'aéronefs (en milliers)	189	212	248	1,6%



\* Bureau Intraplan mandaté par la Confédération. On rappellera que ce bureau, dans une précédente étude datée de 2005, a effectué des prévisions qui se sont avérées justes... avec 5 années de décalage ! Cet expérience démontre que la prévision actuelle doit être appréhendée comme étant «maximaliste».



# Une lutte déterminée contre les nuisances sonores (03-16)

- **3'007** logements insonorisés à Genève
- **51** millions investis par Genève Aéroport



# Une taxation écologique des aéronefs (protection contre le bruit)

## Barèmes

### 1. avion à réaction

#### Surtaxe bruit

Classe de bruit	Surtaxe CHF
I	2'000.-
II	400.-
III	100.-
IV	20.-
V	0.-

#### Surtaxe bruit additionnelle

Surtaxe bruit additionnelle applicable au trafic au <b>décollage</b> [CHF]					
Cl.	ATD 22:00-22:29 LT	ATD 22:30-22:59 LT	ATD 23:00-23:29 LT	ATD 23:30-23:59 LT	ATD 00:00-05:59 LT
I	1500.-	2'000.-	3'000.-	6'000.-	18'000.-
II	500.-	1'000.-	1'500.-	3'000.-	9'000.-
III	200.-	400.-	800.-	1'500.-	4'500.-
IV	100.-	200.-	400.-	800.-	2'500.-
V	50.-	100.-	200.-	400.-	1'500.-



# Une taxation écologique des aéronefs (protection de l'air)

Taxe sur les émissions de CO2 :

- Perçue à l'atterrissage
- Norme d'émission du moteur X Nombre de moteurs X 1,40 CHF\*
- Taxation qui s'applique à tous types de vols (commerciaux et non commerciaux)

\* Valeur déterminée par les instances internationales



# Genève aéroport investit pour la protection de notre environnement



- ✓ Centrale de production photovoltaïque (réduction des émissions de CO2 de 68 tonnes/an)
- ✓ Achat de véhicules électriques ou hybrides (objectif: 40% du parc en 2020)
- ✓ Amortisseur de bruit – Réduction drastique (X100) du bruit émis par les avions lors des essais
- ✓ 36 alimentations électriques au sol (réduction de 25 000 tonnes de CO2/an)
- ✓ Centrale thermique (objectif 2025: plus d'énergies fossiles)



# Le «*plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique*»: une planification fédérale rigide

La Confédération entend fixer dans sa planification :

1. Le but de l'aéroport
2. Le périmètre requis\*
3. Les grandes lignes de l'affectation
4. L'équipement
5. Les conditions opérationnelles générales
6. Les effets sur l'aménagement du territoire

\* Le périmètre actuel n'est pas étendu

# Le «*plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique*»: un calendrier serré

- Jusqu'à fin 2016: élaboration d'un avant-projet «*coordonné*» avec les partenaires aéroportuaires
- Premier trimestre 2017: préparation du projet au sein de l'administration fédérale
- Second trimestre 2017: consultation ordinaire (3 mois)
- Second semestre 2017: adoption du «*plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique*» par le Conseil fédéral



# Position du canton face au «*plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique*»

Le canton propose un contre-projet qui poursuit trois objectifs:

1. Réduire *l'enveloppe théorique de bruit*
2. Contenir les nuisances sonores entre 22h et minuit
3. S'opposer aux mouvements avant 6h du matin

# Le Conseil d'Etat défend vos intérêts

En proposant un tel contre-projet, le Conseil d'Etat s'engage pour:

- Atténuer l'impact sur le potentiel constructible pour du logement
- Inciter l'industrie du transport aérien à améliorer la performance acoustique des avions
- Maintenir la qualité de vie dans les communes riveraines
- Limiter les impacts à long terme sur la santé publique
- Répondre de manière convaincante aux préoccupations des communes riveraines, dont la vôtre !

**Merci de votre attention**